



Fiche 25

Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs

Contexte et objectifs

Dans le contexte réglementaire européen du Paquet Hygiène, les Organisations Professionnelles (Fédération Nationale Porcine, Coop de France Bétail et Viande et Inaporc) ont fait le choix, en janvier 2006, de développer un Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les éleveurs de porcs.

Au sens de la réglementation, **les éleveurs deviennent en effet juridiquement responsables de la qualité sanitaire du produit (la viande de porc) qu'ils mettent sur le marché.**

Ils doivent à cet égard être en mesure de démontrer qu'un système de gestion des dangers transmissibles par la viande est en place dans leur élevage.

Ces dangers sont de 3 types :

- biologiques (Salmonelles, Listeria, Trichine, ...),
- physiques (aiguilles cassées dans la viande, ...)
- chimiques (résidus de médicaments, métaux lourds, ...).

Pour ce faire, les éleveurs peuvent soit, s'appuyer sur un GBPH officiellement reconnu, soit développer et justifier leur propre système de prévention, ce qui peut s'avérer un exercice individuel difficile.

Un **Manuel d'Application** du Guide a aussi été rédigé pour apporter, en plus des Bonnes Pratiques d'Hygiène du Guide, diverses recommandations optionnelles et des « fiches techniques » détaillant, à titre de propositions, des **modes opératoires, protocoles-types ou configurations d'équipements.**



Principaux résultats

Le GBPH en élevage de porcs vient d'être validé, dans sa version de septembre 2009, par les ministres en charge de la santé et de l'alimentation (JORF 28/02/2012,p.95).

Il s'agit de l'aboutissement d'un long travail mené depuis 3 ans.

Cette reconnaissance désormais officielle du Guide par l'Administration doit conforter les Professionnels dans les choix réalisés en 2009, consistant à produire un **document simple et efficace pour aider les éleveurs à se conformer au Paquet Hygiène et rassurer les consommateurs sur la sécurité sanitaire de leurs aliments.** Il est prévu par la réglementation que ce Guide soit évolutif et cette nécessité est d'ores et déjà rappelée, sur quelques points particuliers, dans l'avis de validation des Pouvoirs Publics.

Celle-ci sera donc apportée dans les 2 prochaines années, intégrant également les remarques remontées du terrain.

Depuis 2010, plus de 600 audits ont été réalisés en élevage pour :

- évaluer leur niveau de conformité vis-à-vis des BPH,
- optimiser leur niveau d'hygiène et de biosécurité
- préparer et anticiper les futurs contrôles des services de l'Etat.

Sur leur demande, plusieurs organisations de producteurs, ainsi que les régions associées, ont bénéficié de synthèses des audits qu'ils avaient réalisés, ce qui a permis de :

- constituer un **premier bilan avec les éleveurs et leur encadrement technique** (vétérinaires, techniciens)
- de définir les **axes de travail prioritaires.**



Partenariats et collaborations

Inaporc, FNP, Coop de France Bétail et Viande, les interprofessions régionales, les organisations de producteurs, les éleveurs

Financeurs

INAPORC

Contact responsable de l'action

Anne HÉMONIC
(anne.hemonic@ifip.asso.fr)

En savoir +

Formations et interventions

- Le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs : pour une protection du consommateur et de l'élevage. 11^{ème} journée régionale porc, Chambre d'Agriculture de Bretagne Novembre.
- Dans le cadre du réseau ACTA (dont Ifip) : Les Guides des Bonnes Pratiques d'Hygiène : une compétence collective pour accompagner les producteurs. Réunion de travail et d'échanges à l'Assemblée Nationale, mai 2011.

